Impacts sociaux et démographiques

De la politique nationale de développement.

Delenda Aïssa
Département de démographie
Université d'Oran

ملخص

يتناول هذا المقال أثر السياسة التنموية الوطنية على بعض المؤشرات الإجتماعية والديموغرافية. إذ تمكنت هذه السياسة من تحسين ورفع المستوى المعيشي والصحي وتعميم التعليم في أوساط الطبقات الاجتماعية المحرومة. الشيء الذي أدى إلى ارتفاع معدل العمر بتراجع نسبة الوفيات وتقلص نسبة الأميين بسبب ارتفاع معدل التمدرس.

ولإبراز العلاقة بين التنمية والظواهر الديموغرافية، يلجأ صاحبه إلى التحليل الإحصائي مثل حساب معامل الترابط بين المعطيات الديموغرافية والاقتصادية.

Résumé:

La politique sociale et économique menée par l'Algérie dès les premières années de l'indépendance a permis de relever le niveau de vie de la population. L'importance des efforts consentis dans les domaines de l'éducation, la santé et l'habitat ont permis de généraliser la scolarisation, l'accès aux soins médicaux et donc l'allongement de l'espérance de vie ainsi que l'accès aux commodités les plus courantes telles que l'eau potable, l'électricité. Cette contribution tente de mettre en valeur la relation statistique entre certains aspects de cette politique et les différents indicateurs sociaux et démographiques

INTRODUCTION

Les réalisations de la politique économique algérienne ont fait l'objet d'un nombre appréciable de bilans et d'évaluations. Certains bilans sont positifs et font l'éloge du système économique algérien notamment durant les deux premières décennies post-indépendance. D'autres, par contre, sont le constat d'échecs successifs dus à une mauvaise planification et à une gestion bureaucratique accompagnée d'une corruption persistante.

Du côté des pouvoirs publics, ces bilans ont été souvent indispensables pour évaluer les résultats atteints et aussi pour corriger les erreurs commises. Ainsi, à la fin des années 70, un premier bilan des différents plans nationaux a été réalisé pour aider à l'élaboration des plans quinquennaux de la décennie 1980.

Les bilans socio-économiques établis à la fin des années 90, concernant les réalisations engagées depuis 1967, montrent que l'impact de ces réalisations sur la société n'apparaît qu'à moyen et long terme et non dans l'immédiat. En réalité, ce n'est qu'à partir de 1984 qu'un jugement peut être porté sur le degré de cet efficacité. Si la mortalité infantile a atteint le niveau de 34‰ en 2002, ce n'est certainement pas grâce à des actions menées durant la dernière décennie mais à grâce aux infrastructures et à l'encadrement médical offerts durant les années 1980 et 1990.

1. Sur le plan social et démographique:

La mortalité infantile est souvent considérée comme un bon indicateur du niveau de développement social et économique d'une population donnée. Elevé, son taux traduit un niveau de vie dégradé et une infrastructure sanitaire insuffisante et sous développée. Cet indicateur se situe, selon l'enquête nationale statistique sur la population de 1969-1970 à 141,5‰ avec des disparités très marquées selon les régions, le milieu d'habitat et autres caractéristiques sociales, économiques et culturelles telles l'instruction ou la catégorie socioprofessionnelle. Sous l'effet conjugué des campagnes de vaccination, de sensibilisation et de prévention, le taux de mortalité infantile amorce une baisse dès l'année 1970. Cette baisse, relativement faible, se traduit durant la décennie suivante par un diminution moyenne de 2,34 points par an.

Le rythme de cette baisse s'accélère durant les années 1980 de sorte que le taux chute de 102,85‰ en 1980 à 58,1‰ en 1989. Depuis 1990, le rythme de baisse de la mortalité infantile marque un ralentissement qui pourrait être le résultat de la dégradation des conditions de vie en général et de la santé de la population plus particulièrement: la baisse n'est plus que de 0,399 points en moyenne et par an.

a. *Evolution de mortalité infantile et de l'espérance de vie à la naissance*

En statistique, la relation entre les investissements destinés à la réalisation d'infrastructures sanitaires telles que les centres de santé et la baisse de la mortalité infantile peut s'exprimer par le coefficient de corrélation (r). Entre 1978 et 1996, cet indice est de (–0,92). Si on considère uniquement la période 1978 à 1989, il est égal à (–0,961). La liaison entre la mortalité infantile et l'évolution du nombre de centres de santé est donc très forte et signifie que lorsque le nombre de ces centres augmente, la mortalité infantile baisse. Il va de même pour le lien entre la mortalité et l'évolution du nombre de lits d'hôpitaux ou de médecins. La baisse de la mortalité infantile, qui s'est accélérée durant les années 1980, est le résultat de différentes actions menées dans ce sens telles que les campagnes de vaccination, de sensibilisation et de protection de la mère et de l'enfant dans le cadre du programme national de maîtrise de la croissance démographique (PMCD). En effet, parmi les objectifs de ce programme, la lutte contre la mortalité aux bas âges occupe une place de choix.

Graphique 1 : Evolution du taux de mortalité infantile entre 1970 et 2001, selon le sexe.
Source: Annuaires statistiques de l'Algérie.

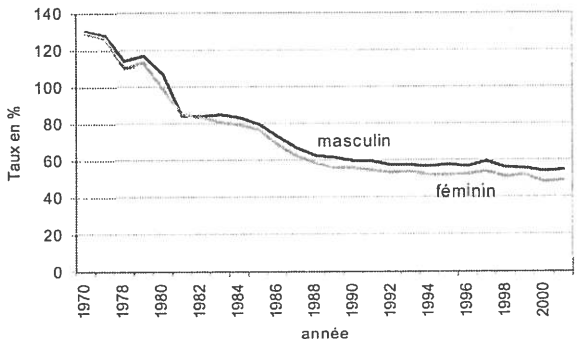

L'autre paramètre qui rend compte du niveau de développement d'une société est bien sûr l'espérance de vie à la naissance. En 1970, un algérien peut espérer vivre environ 53 ans et demi à sa naissance. En 1989, l'espérance de vie à la naissance des algériens s'élève à 66,31 ans soit 12,81 ans de plus qu'en 1970 et un gain de 1,3 ans en moyenne par an. Ce gain n'est plus que de 0,35 ans en moyenne et par an entre 1990 et 2003. Le coefficient de corrélation entre le nombre de centres de santé et l'espérance de vie à la naissance est à 0,874 sur la période 1978-1996 et 0,977 sur la période 1978 à 1989. Il est révélateur de l'effet des actions de lutte contre la mortalité en général mais aussi de l'accélération du recul de cette dernière durant la décennie des années 80. Le niveau de la mortalité infantile joue un rôle fondamental dans la longévité moyenne. Sa réduction fait augmenter l'âge moyen au décès. Elle est prise en compte dans le calcul des tables de mortalité des Nations Unies. Sa baisse continue montre l'ampleur des progrès réalisés dans le domaine de la couverture sanitaire du pays et l'impact de cette couverture sur l'amélioration de l'état de santé des populations défavorisées. La mortalité générale a connu également une baisse aussi remarquable que la mortalité infantile. Le taux brut de mortalité est passé de 16,45‰ en 1970 à 6,03‰ en 1996, soit une diminution de 10,42‰ sur cette période. Cette baisse est de10,45‰ entre 1970 et 1989. C'est au cours de 2002 que la mortalité atteint son plus bas niveau avec un taux égal à 4,45‰. Depuis cette année, le taux brut de mortalité est stationnaire sinon en légère hausse.

b. Evolution des taux de scolarisation, d'alphabétisation et des effectifs scolarisés

graphique 2 : Taux de scolarisation 1970/1996, selon le sexe
Source: Rétrospective Statistique 1970-1996.

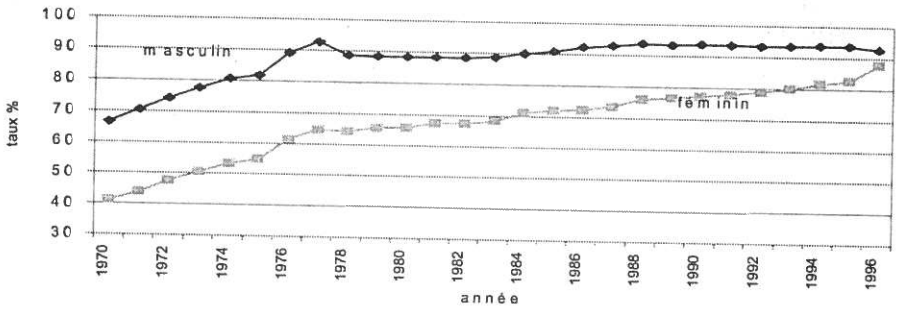

A titre indicatif, le nombre d'écoles fondamentales construites entre 1969 et 1995 s'élève à 9 923 écoles. Entre 1969 et 1977, 2 913 nouvelles écoles ont été ouvertes. Ce nombre passe à 3 245 et 3759 durant les périodes 1977 à 1987 et 1987 à 1995 respectivement.

Durant la même période soit entre 1969 et 1995, le nombre de CEM est passé de 502 à 2921; Celui des établissements de l'enseignement post-fondamental (téchnicums et lycées) de 67 (dont 60 lycées) à 1033 (dont 821 lycées). Sous l'effet des efforts consentis au secteur de l'éducation et de la formation, l'analphabétisme n'a pas cessé de reculer depuis l'indépendance passant de 74,6% en 1966 à 31,9% en 1998. Cependant, en chiffres absolus, la population des analphabètes reste encore très importante et s'élève aujourd'hui à près de six millions de personnes. La difficulté de réduire ce nombre résulte de l'important stock hérité de la colonisation (1) d'une part et du fait que le taux de scolarisation n'a jamais atteint les 100%. Les femmes sont plus touchées que les hommes par ce phénomène. Dans le milieu rural, le taux d'analphabétisme est plus important de sorte qu'en 1998 l'écart entre les deux secteurs d'habitat est de 25,85%. [2]

Le taux de scolarisation de son côté enregistre une amélioration sans cesse croissante et traduit également les bons résultats de la politique de la démocratisation de l'enseignement sur le plan quantitatif. La liaison entre les différents investissements versés au secteur de l'éducation nationale et la scolarisation, résumée par l'évolution du nombre d'écoles et du taux de scolarisation, est très forte. Le coefficient de corrélation, qui exprime cette relation, est égal à 0,91.

La scolarisation des filles connaît une amélioration plus nette que celle des garçons en raison du retard qu'elles ont subi durant les années 1960 et 1970. Cette amélioration est telle que l'intensité de la scolarité des filles est passée de 41,1 à 87,87 % entre 1970 et 1996 soit une augmentation de 46,77% contre 26,3% pour les garçons.

L'encadrement pédagogique a connu une amélioration notable malgré la forte pression démographique. Le nombre d'élèves par enseignant tombe de 41,6 en 1977 à 23,4. en 1995. Par contre, le nombre d'élèves par classe a évolué plus lentement passant de 46 en 1989 à 42 en 1995 [3]

c. *L'emploi*

L'activité ou l'occupation est presque synonyme de revenu ou de salaire. C'est donc un élément important qui permet l'accès aux moyens matériels de confort et de développement social et économique de l'individu ou du ménage.

L'emploi est l'un des domaines dans lesquels l'Algérie enregistre depuis des années un déficit devenu chronique malgré tous les efforts qui lui sont accordés. Le rythme de l'accroissement démographique est le facteur explicatif le plus acceptable vu le nombre de postes de travail créés annuellement et les différentes formules d'aide à l'insertion professionnelle notamment des jeunes. Ce qui veut dire que ce n'est pas le modèle économique en soi qui n'arrive pas à générer des emplois mais que le rythme de la croissance démographique l'emporte sur celui de l'offre de postes de travail.

La création de postes d'emploi est le résultat d'une politique économique tournée vers la production et la croissance. Les premières actions menées par le pays pour réorganiser l'économie, au lendemain de l'indépendance aussi bien dans le secteur de l'industrie que dans celui de l'agriculture, ont eu pour effet la création de près 1,5 millions de postes d'emplois entre 1966 et 1980. Selon les spécialistes, cette forte création d'emploi est directement liée au volume des investissements réalisés dans trois secteurs principaux qui sont l'administration y compris la santé et l'éducation, les activités de construction ainsi que le secteur de l'industrie [4]. Ce dernier a permis à lui seul, la création du tiers des postes de cette période soit 500 000 emplois.

En 1966, le nombre total de postes d'emploi était de 1 720 000. En 1978 ce nombre atteint 2 830 000 postes soit une augmentation d'environ 1 110 000 emplois et un accroissement de 64,5% durant la période 1966 à 1978. L'accroissement du nombre de postes de travail enregistré durant le plan triennal est de 9,8%; celui atteint respectivement durant les deux plans quadriennaux est de 15,3% et 21,4%. Durant la période quinquennale, l'accroissement du nombre de poste d'emploi avoisine 58,04% sur toute la décennie soit une augmentation annuelle d'environ 6%.

Durant la période 1966 – 1979, l'essentiel des postes créés est dû aux secteurs non agricoles. En effet, l'emploi non agricole s'est

accru de 12,8% durant le premier plan quadriennal et de 41,4% durant le second plan quadriennal. L'emploi agricole jouera, par contre, un rôle non négligeable dans l'augmentation des postes de travail durant la fin des années 1980 et le début des années 1990.

Tableau 1: Situation de l'emploi hors agriculture entre 1973 et 1995

(en milliers)

Année	Postes
1973	1 309
1980	2 188
1985	2 878

Année	Postes
1990	3 609
1995	3 421

Source: ONS, Rétrospective statistique 1970 – 1996.

Le nombre de postes de travail hors agriculture créés durant les deux plans quadriennaux s'élève à 520 000 postes soit une moyenne de 65 000 par an. Les investissements des années 1980 ont, quant à eux, permis la création de 1 270 000 postes soit une moyenne annuelle de 127 000 postes.

Les pertes d'emploi ont commencé à voir le jour à compter de 1991, année durant laquelle une perte de 98 000 postes est enregistrée. La réduction des effectifs de la population occupée touche particulièrement le secteur de l'industrie. Entre 1992 et 1996, le nombre de postes de travail perdus s'élève à 330 000 postes.

d. L'habitat

Tout comme l'emploi, le logement est un secteur qui a mobilisé beaucoup d'efforts tout en enregistrant un déficit quasi permanent depuis l'indépendance. Le problème est soulevé par la majorité des textes officiels de l'Etat comme le programme de Tripoli ou la charte d'Alger de 1974 dans laquelle on peut lire que "les logements abandonnés par les Européens ne suffisent plus, il faudrait prévoir 75 000 logements nouveaux dans les villes en plus de 65 000 à prévoir dans les campagnes". Le document affirme aussi " l'impossibilité de fournir à assez brève échéance des logements acceptables à tous les ménages car une telle initiative épuiserait les ressources nationales" (5)

Le parc national des logements a connu une croissance de 107% depuis le premier recensement de la population. Le nombre de logements a doublé entre 1966 et 1998 passant de 1 982 100 à 4 102 100 unités d'habitation. La comparaison des résultats issus des deux

derniers recensements révèle une légère baisse du taux d'occupation qui est sans doute la conséquence de la baisse de la fécondité durant cette période.

Tableau n°2: Evolution du parc de logement et de quelques commodités d'habitation, 1966 – 1998.

	1966	1977	1987	1998
Nombre de logements habités (en milliers)	1982,1	2 290,6	3 307,9	4 102,1
TOL	6,1	6,83	7,54	7,14
Taille des ménages	5,91	6,65	7,09	6,58
Rattachement aux réseaux:				
Eau	37,1	45,8	57,83	70,78
Electricité	30,6	49,2	73,24	84,58
Gaz naturel	10,4	13,0	22,93	30,23
Evacuation des eaux usées	23,1	39,9	51,73	66,34
Source : ONS, RGPH 1998, les principaux résultats du sondage au 1/10ème, Collections statistiques n°80, juin 1999.				

Ce dernier indicateur (TOL) n'est cependant pas le même pour toutes les wilayas du pays. Le record de la plus forte densité est celui enregistré dans la wilaya de Djelfa avec un TOL égal à 8,69 personnes par logements suivi par Média et Bouira avec 8,31 et 8,12 respectivement. Les taux les plus bas sont ceux des wilayas d'Adrar et Illizi soit 5,72 et 5,96 personnes par logement respectivement.

Les principales commodités qui accompagnent souvent le logement au moment de sa réception sont le rattachement aux réseaux de distribution de l'eau potable, d'évacuation des eaux usées, d'électricité et de gaz. L'évolution des indicateurs de ces commodités selon les différents recensements est telle que l'accès à l'eau potable est passé de 37,1% en 1966 à 70,78% en 1998 et le rattachement au réseau électrique de 30,6% à 84,58%. Bien que les conditions de logement des ménages se soient nettement améliorées sur tout le territoire, les disparités régionales persistent encore notamment entre le Nord et le Sud d'une part et l'urbain et le rural d'autre part.

Le nombre total de logements est de 5 021 974 unités soit 4 102 064 logements habités et 919 910 logements inhabités au moment du recensement de 1998. en prenant en compte le parc inhabité le taux d'occupation par logement serait de 5,83 personnes par logement.

Enfin, beaucoup de spécialistes s'accordent sur le fait qu'une grande partie de la crise de logement que connaît le pays est en

réalité le résultat d'une mauvaise gestion aggravée par la corruption.

2. sur le plan économique

a. Le Produit Intérieur Brut

La mise en œuvre des différents plans nationaux de développement est un des principaux facteurs ayant conduit à de profonds bouleversements de la société traditionnelle algérienne. Qu'ils soient spéciaux, quadriennaux ou quinquennaux, tous ces plans ont comme objectif commun le développement humain. Les actions les plus privilégiées outre les investissements productifs, sont, comme il a été signalé, l'éducation, la santé et le logement.

Bien qu'il ne soit pas facile de montrer les effets du développement humain sur le changement des comportements sociaux ou démographiques, quelques indicateurs peuvent illustrer les résultats obtenus dans ce domaine. Les caractéristiques qui ont marqué l'évolution de l'économie nationale sont résumées par ses principaux agrégats macro-économiques qui sont le Produit Intérieur brut, la consommation finale et l'investissement.

Le produit intérieur brut (PIB) est un indice qui mesure la richesse de la nation. Il regroupe un certain nombre d'autres paramètres économiques tels que la production nationale brute et la valeur ajoutée; il est publié depuis 1970.

Graphique 3: PIB / tête, base 100 en 1985.

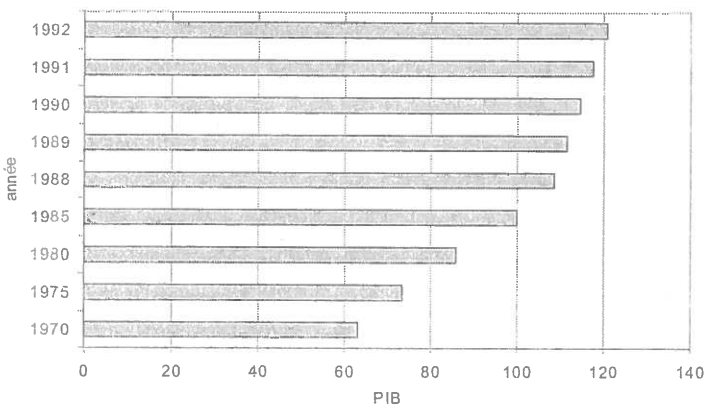

L'Algérie se classe parmi les pays du Tiers Monde capable de nourrir sa population jusqu'à l'an 2005. Si la production des biens de consommation est insuffisante, elle pourra recourir à l'importation sans beaucoup de difficultés[6]. Cette affirmation est certainement confortée par les taux de croissance positifs, à quelques rares exceptions, depuis 1970. Ce taux, positif jusqu'à 1992 enregistre une baisse qui devient inquiétante depuis 1986 année durant laquelle et pour la première fois, il se situe en dessous du taux d'accroissement démographique (2,6% de croissance économique contre 3,2% d'accroissement démographique). Le taux moyen par tête enregistré durant la période 85-90 révèle la cassure entre les deux croissances, économique et démographique, à laquelle certains spécialistes (tel qu'Alfred SAUVY dans "l'Europe submergée") attribuent le début des émeutes survenues en Algérie à cette époque.

b. Consommation des ménages

Les différents investissements consentis au secteur de l'agriculture notamment à l'agro-alimentaire et l'évolution de la production locale ont beaucoup amélioré la consommation des ménages en ce qui concerne l'alimentation. Cette amélioration concerne la consommation des produits d'origine animale tels que la viande rouge et blanche, les œufs et le lait. Cependant, la consommation des produits dits refuges, comme les céréales, le sucre et le lait, reste dominante. La consommation globale des ménages a connu une nette amélioration en raison de l'évolution positive des revenus. Elle est passée de 56, 9 milliards de DA en 1979 à 154,9 milliards de DA en 1985 et à 843,2 milliards de DA en 1994 soit une augmentation 172% entre 1979 et 1985 et 444% entre 1985 et 1994.

Ces données révèlent cependant, qu'à prix constant, la consommation des ménages a connu une croissance assez relative si ce n'est une dégradation pour certaines années.

La consommation par habitant s'est également améliorée en qualité sachant que le ménage algérien consacre une grande partie de son budget aux dépenses alimentaires (60% en 1990). Cette forte proportion est en augmentation progressive en raison de la libéralisation des prix. Le retour à un modèle de consommation à dominante végétale riche en calories mais faible en valeur marchande est également une caractéristique du comportement des ménages dans

ce domaine. L'évolution récente de la consommation se caractérise par des fluctuations dues à la situation économique, sociale et sécuritaire du pays. Ainsi, un net recul est enregistré en 1997 par rapport à 1996 avec –1% d'accroissement en volume. A partir de 1998, l'accroissement devient positif bien que timide. Cette reprise semble se consolider et se maintenir en 1999 avec un accroissement de 2,9%. En valeur courante, les ménages algériens ont dépensé durant l'année 1999 environ 1634,6 milliards de DA contre 1524,9 milliards en 1998 soit une augmentation de 7,2% (7).

Si on tient compte de la tendance du déflateur de la consommation finale qui enregistre une baisse continue ces dernières années avec une variation de 5,6% en 1998 contre 4,2% en 1999, la variation des prix a atteint 30% et la consommation finale des ménages en volume atteint 2,9% en 1999 contre 2,4% en 1998. les spécialistes expliquent cette hausse de la consommation par la hausse des revenus disponibles des ménages et par un niveau d'inflation relativement modéré.

Cependant, en tenant compte de la dépréciation du dinar par rapport au dollar américain, la consommation moyenne par habitant est plutôt en baisse (880 US $ en 1998 contre 820 US $ en 1999 soit un recul de 7%). En tout état de cause, même avec un léger recul durant la fin des années 1990, le niveau de la consommation des ménages traduit une nette amélioration du niveau de vie de la majeure partie de la population qui dépense son revenu dans des produits d'alimentation et d'habillement. L'ouverture du marché national aux produits étrangers et à la concurrence des prix est certainement un facteur d'amélioration de cette consommation.

Les indicateurs présentés ici sont d'un niveau macro-économique et peuvent donc cacher des disparités aussi bien géographiques que sociales. La consommation est surtout soutenue par une tranche de la société aisée alors que, selon les dernières études de la banque mondiale, près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

c. Structure des dépenses de consommation depuis 1967

L'étude de l'évolution de la structure des dépenses de consommation selon le type de produit, montre que le changement de cette structure est la conséquence d'un changement de

comportement lié à une élévation du niveau de vie des ménages. En effet, l'augmentation de la part des dépenses réservées aux loisirs et à la culture traduit sans doute une amélioration du bien être. De même que l'augmentation de la part des dépenses réservées aux soins et à l'hygiène traduit le résultat des efforts de sensibilisation et d'éducation sanitaire.

Graphique n°4: Evolution des dépenses en produits alimentaires entre 1967 et 2000 selon le milieu d'habitat

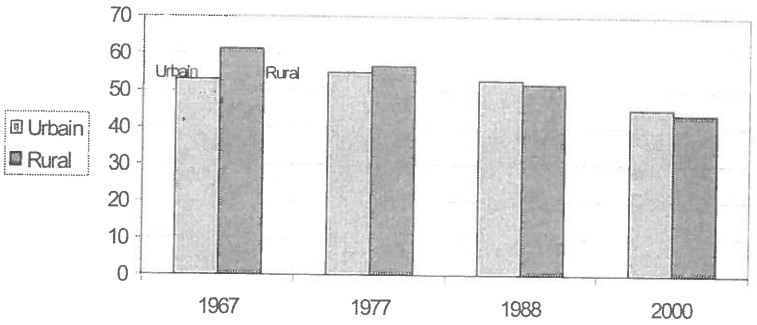

Tableau n° 3: Evolution des structures des dépenses à prix courants[8]

Groupe de produits	1967 / 1968			2000		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Alimentation	52,97	61,31	58,16	45,1	43,7	44,6
Habillement et chaussures	13,83	16,74	15,64	8,9	8,2	8,6
Logement, charges	14,13	5,42	8,70	13,1	14,4	13,6
Meubles et ameublement	5,72	5,63	5,66	3,4	3,4	3,4
Hygiène et soins	2,40	0,66	1,32	6,4	6,0	6,3
Transports et communication	6,51	6,28	6,37	9,5	9,2	9,4
Education, culture, loisirs	1,23	1,13	1,17	3,9	3,7	3,9
Divers	3,21	2,83	2,98	9,8	11,4	10,4
Total	100	100	100	100	100	100

Les dépenses réservées aux communications et aux transports ont connu une augmentation aussi remarquable et expriment les réalisations dans le domaine de désenclavement. Ces réalisations (routes, téléphone, rail et développement des transports aériens)

ont permis une meilleure circulation des personnes, des informations et des marchandises contribuant ainsi au développement humain. En termes relatifs, l'"accroissement des dépenses en hygiène et soins est de 104,6% durant cette période et celui des dépenses en éducation, culture et loisirs de 276%.

Les disparités entre le rural et l'urbain ont tendance à s'amoindrir sinon à s'annuler en ce qui concerne la consommation par groupe de produits, la figure 4 montre cette tendance pour les dépenses en produits alimentaires.

Selon les deux premières enquêtes nationales de consommation, réalisées respectivement en 1967 et 1977, les dépenses en produits alimentaires sont nettement plus importantes dans le rural en comparaison avec les dépenses enregistrées dans le milieu urbain. Ce comportement s'est totalement inversé d'après les données issues des deux dernières enquêtes soit celle de 1988 et celle de 2000. Selon ces deux dernières, les dépenses en produits alimentaires en milieu rural sont légèrement inférieures à celles du milieu urbain. Le caractère décennal des données des enquêtes de consommation réalisées après chaque recensement cache probablement des fluctuations à l'intérieure de la décennie. Ces fluctuations sont souvent le fait des conjonctures économiques et sociales. En effet, une étude du CREAD [9], montre que la consommation atteint un pic en 1991, puis connaît une baisse notable durant le reste des années 1992 à 1996. l'amorce de la reprise de la consommation revient à partir de 1997.

d. L'indicateur du développement humain (IDH)

L'Indice du Développement Humain (IDH) mesure globalement les progrès réalisés par un pays à partir de trois critères qui sont la longévité, le savoir et le niveau de vie mesuré par le PIB. Les pays du monde sont classés selon quatre indicateurs de même dimension mais selon des approches différentes entre pays riches et pays pauvres. Selon le rapport mondial sur le développement humain de 2002, l'Algérie occuperait la 106ème place dans le classement de 150 pays avec une valeur de l'indicateur du développement humain égale à 0,697 pour l'année 2000. le rapport de l'année précédente c'est-à-dire 2001 la classe au 100ème rang avec un indice de 0,693.

Le niveau du développement humain de la population algérienne établi selon une méthode utilisant les mêmes critères, s'est nettement amélioré au cours des vingt cinq dernières années puisque l'indice est passé de 0,501 en 1975 à 0,697 en 2002 et cela malgré le ralentissement du rythme de développement depuis 1985.

Cette évolution positive du développement humain en Algérie est le fruit des efforts réalisés durant les deux premières décennies qui ont suivi l'indépendance malgré la réduction des dépenses publiques de la fin des années 1980 et les retombées négatives du programme d'ajustement structurel mis en œuvre au début des années 1990. Ainsi beaucoup d'indicateurs témoignent du caractère favorable de cette évolution et placent l'Algérie au même rang que quelques pays développés :

- La population ayant accès aux médicaments et aux vaccins essentiels: les proportions respectives - 95% et 100% - placent l'Algérie dans ce domaine au même niveau de certains pays à développement humain élevé comme la Norvège, la Suède et le Canada (10).
- La population ayant accès à des points d'eau aménagés est de 94% contre 86% pour le Mexique qui occupe pourtant la première place parmi les pays à développement humain moyen.

e. L'Indicateur de la Pauvreté Humaine

L'Indice de Pauvreté Humaine 1 (IPH 1) mesure la pauvreté dans les pays en développement prenant en compte la probabilité de décéder avant 40 ans, le taux d'analphabétisme et la proportion des personnes privées de l'accès à l'eau potable. (Pour les pays développés le classement se fait selon d'autres critères)

L'Algérie occupe la 39ème place parmi les pays à développement humain moyen qui sont au nombre de 150. Cette position lui est attribuée grâce à un Indice de Pauvreté Humaine égal à 23,4%. Cette valeur se justifie par le désengagement de l'Etat suite au passage à l'économie du marché qui a entraîné d'importantes incidences sociales tant sur le plan de l'emploi et du chômage que sur le plan de la santé, l'éducation et le logement.

3. *Mesure de la relation statistique entre des aspects du développement et quelques indicateurs sociaux et démographiques*

a. *La relation entre le taux de scolarisation, le nombre d'écoles et l'encadrement*

La première relation intéressante à examiner est celle qui lie le nombre d'écoles, le nombre d'enseignants et le taux de scolarisation. Les coefficients Bêtas sont donnés par le tableau suivant qui résume tous les résultats du test. Si la corrélation simple entre les écoles et le taux est forte, le rôle du nombre d'enseignants est plus important (t significatif pour p = 0,046)

Synthèse Régression de la Var. Dépendante : TAUX%						
R= ,92137927 R²= ,84893975 R² Ajusté= ,83775011						
F(2,27)=75,868 p<,00000 Err-Type de l'Estim.: 3,9726						
	BETA	Err-Type de BETA	B	Err-Type de B	t(27)	niveau p
OrdOrig.			56,972779	4,7617787	11,9646	2,655E-12
ECOLES	-0,04163	0,4602553	-0,000129	0,0014246	-0,090451	0,9285968
ENCADRE	0,962431	0,460255	0,00021	0,0001	2,091082	0,046064

Vars actuellement dans l'équation TAUX%						
	Bêta ds	Corrél. Partiel.	Corrél. Semipart	Tolérnce	R²	t(27)
ECOLES	-0,04163	-0,017405	-0,006766	0,026411	0,973589	-0,090451
ENCADREM	0,962431	0,373332	0,15641	0,026411	0,973589	2,091082
	Niveau p					
ECOLES	0,928597					
ENCADREM	0,046064					

Une estimation du taux de scolarisation, connaissant le nombre d'écoles et le nombre d'enseignants, est possible à partir de l'équation qui quantifie la relation entre le taux comme variable expliquée avec le nombre d'écoles et le nombre d'enseignants comme variables explicatives. Cette équation s'exprime ainsi : Taux de scolarisation = 56,972779 + [(-0,000129 x nombre d'écoles) + (0,0002097 x nombre d'enseignants)] Ainsi pour 16 186 écoles et 169 559 enseignants le taux de scolarisation serait, au risque d'erreur de 5%, égal à: 56,972779 –

2,085657 + 35,553447 = 90,44%. La régression simple du taux de scolarisation sur le nombre d'enseignants est, quant à elle, résumée par l'équation et le graphique suivants:

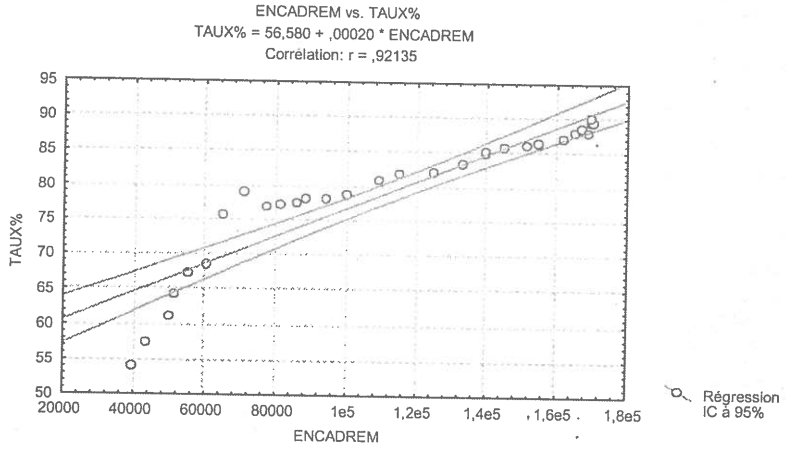

b. la relation entre le taux de mortalité infantile, le nombre de centres de santé et le nombre de médecins

La deuxième relation qui traduit l'impact des investissements sociaux sur la population est la corrélation entre le nombre de médecins, le nombre de centres de santés d'une part et le taux de mortalité infantile d'autre part. Dans ce cas, (r) est très proche de –1 et indique que lorsque le nombre de médecins et le nombre des centres de santé augmentent, le taux de mortalité baisse0. Régression du taux de mortalité sur le nombre de centres de santé et le nombre de médecins

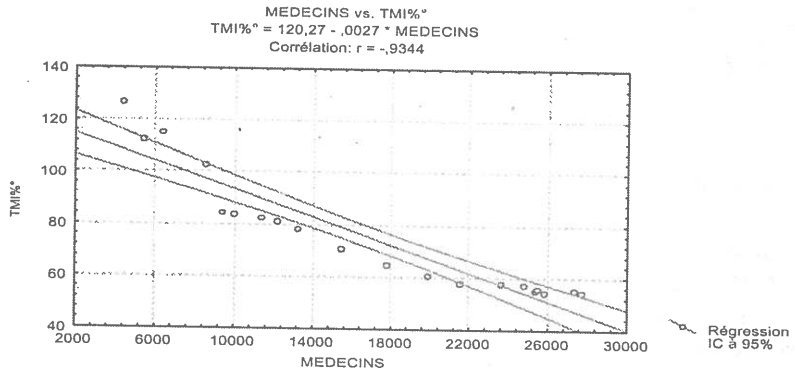

Taux de mortalité infantile = 146,4623 + (– 0,0016 x nombre de médecins – 0,04457 x nombre de centres de santé) relation entre le taux de natalité, le PIB et le taux de scolarisation

Concernant la natalité, bien que la liaison soit forte entre la variable expliquée et les deux variables explicatives une à une, le poids de la scolarisation est plus fort que celui du PIB dans la détermination de la variable expliquée.

Taux de natalité = 116,7176 + [(– 0,93849 x taux de scolarisation) + (– 0,00016 x PIB)]

CONCLUSION

Les objectifs physiques des différents investissements sociaux ont été rarement réalisés en raison de beaucoup de difficultés parmi lesquelles l'absence de contrôles rigoureux à l'échelle locale mais surtout l'insuffisance des matériaux de construction. Cette insuffisance est à l'origine des retards considérables dans les délais de livraisons des infrastructures.

Cependant la part des réalisations sociales ayant vu le jour durant la période allant de 1967 à 1990 est loin d'être négligeable. Ces réalisations souvent implantées dans les zones les plus démunies, ont eu une répercussion remarquable sur les conditions de vie des populations concernées.

Les indicateurs sociaux, démographiques et économiques comme le taux de mortalité, le taux de scolarisation ou le parc logement ont connu une nette amélioration depuis l'indépendance et témoignent des efforts accomplis dans ce sens.

Si le modèle de développement adopté par l'Algérie reste sujet à discussion, les résultats obtenus dans le cadre de la politique sociale visant une amélioration des conditions de vie de la population et le développement humain sont des faits qui ne peuvent être ignorés même si les résultats ne sont pas immédiats.

Cette contribution montre le lien statistique entre le niveau de la mortalité infantile et les infrastructures sanitaire, entre le taux de scolarisation et le nombre d'enseignants et d'écoles ainsi que la corrélation entre le niveau de la natalité et le produit intérieur brut. Ce ne sont là que trois exemples qui tentent de mesurer le degré d'efficacité de la politique nationale du développement mise en œuvre depuis l'indépendance.

1 - L'effectif des analphabètes au lendemain de l'indépendance est estimé à 7 millions de personnes.

2 - Zone éparse – agglomération chef lieu.

3 - CNES, actes de la sixième session plénière, août 1996, p184

4 - OURABAH Mahmoud, Les transformations économiques de l'Algérie, ENAP, Alger 1982, p 114.

5 - MPAT, "synthèse du bilan économique et social de la décennie 1967-1978, op. cit.

6 - Population reports, Série M n°10, Baltimore (USA) mai 1995, Page 9

7 - ONS, Rapport sur la situation économique et sociale, année 1999, mars 2001.

8 - ONS: Annuaire statistique de l'Algérie n°16, 1996.

2000:ONS, Données statistiques n°352, les dépenses des ménages en 2000

9 - OIT, CREAD, Programmes des emplois pour l'Afrique" Profil de pays: Algérie", janvier 2002,

10 - CNES, Projet de rapport sur le développement humain, décembre 2002.